

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 MAI 2021

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Corinne GUIRAUD, Caroline LAVERSENNE, Louis LUX, Marc PISTORESINI.

Secrétaire de séance : Christelle DRAPIER.

TRANSFERT COMPETENCE PLU A ECLA

Le conseil municipal réaffirme sa volonté de s'opposer au transfert automatique de la compétence du PLU à ECLA, conformément à sa précédente délibération du 23 octobre 2020.

CONTROLE DES POTEAUX INCENDIE

Ce contrôle relève de la compétence de la commune. Auparavant c'était le SDIS qui s'en occupait, le dernier contrôle ayant été fait en 2018. La commune a la possibilité de faire un contrôle interne ou peut avoir recours à un prestataire extérieur. ECLA a proposé ses services, par le biais d'une convention, aux communes qui le souhaitent. Le coût, pour 2021 est de 25 € par poteau incendie, sachant que la commune possède 20 bornes sur son territoire. Un nouveau contrôle sera programmé dans deux ans.

Le conseil municipal valide la proposition d'ECLA

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Au vu des élections régionales et départementales qui auront lieu les 20 et 27 juin prochains, il est décidé d'organiser les 2 bureaux de vote dans la salle de la Mairie, avec un accueil dans le hall où seront vérifiées les cartes électorales, les pièces d'identité et les procurations. Le tout dans le respect des gestes barrières compte tenu de la crise sanitaire, sachant que les assesseurs sont prestement invités à se faire vacciner.

AFFAIRES EN COURS :

- **Eclairage voie publique** : renouvellement de l'éclairage vétuste 2^{ème} tranche avec le programme e-lum par le SIDEC du Jura, subventionné à hauteur de 50 % dans la limite de 30 000 € de travaux par an.

Sur proposition du SIDEC, cette deuxième tranche de travaux prévoit d'équiper 5 boîtiers d'horloges astronomiques (rues du Jura, du Marteret, du Revermont et routes de Bellecombe et de Vaux) ainsi que le remplacement des ampoules de haute consommation par des ampoules LED de faible intensité sur le secteur du Marteret et des quartiers des Sources et des Pêchettes. La puissance sera diminuée de moitié pendant la nuit par le biais des horloges, cette option est privilégiée par rapport « au tout éteint ».

Des poteaux boules très énergivores seront supprimés au profit d'ampoules de faible intensité.

Le mat du rondpoint rue Blanche Fieux sera remplacé par un système moins énergivore passant de 750 à 150 w.

Une troisième tranche est prévue dans le futur pour d'autres quartiers.

- **Cartes avantages jeunes** : La commune propose cette année encore d'offrir la carte avantages jeunes à tous les jeunes de la 6^{ème} à la terminale ou équivalence. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de vous inscrire avant le **16 JUILLET 2021**, auprès du secrétariat de Mairie (par téléphone : 03.84.47.00.79, par internet : mairie@macornay.fr, par courrier ...) en précisant impérativement votre nom, prénom, adresse, date de naissance ainsi que la classe et l'établissement que vous fréquenteriez à la rentrée de septembre 2021. Les cartes ne seront commandées que pour les jeunes préalablement inscrits avec la totalité des renseignements ci-dessus énumérés. Elles seront à retirer au secrétariat début septembre.

- **Urbanisme** : Enumération des dossiers d'urbanisme en cours d'instruction. Evocation de deux dossiers litigieux concernant un manquement de demandes préalables de la part des deux administrés.

- **Plantation des fleurs** : le 11 mai à 16 heures, les jachères ayant déjà été semées. Etablissement du tableau avec les personnes qui se sont proposées pour l'arrosage.

- **Travaux effectués** : Les travaux aux abords de l'église et du monument sont terminés ainsi que la réfection électrique des moteurs de cloche.

QUESTIONS DIVERSES :

→ L'inauguration de la salle des fêtes est à organiser. Une date sera définie au prochain conseil municipal.

→ La prochaine réunion du Conseil aura lieu le vendredi 2 juillet à 20H30.

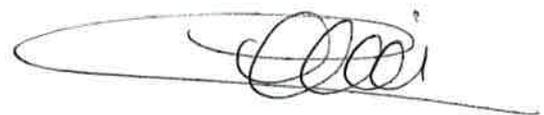
Le Maire,



Michel FISCHER



La Secrétaire de Séance,



Christelle DRAPIER.